



Tous les montants sont en dollars canadiens. Les lecteurs sont priés de se reporter aux « Déclarations prospectives » à la fin du présent communiqué.

La Financière Power porte à 250 M\$ son émission d'actions privilégiées de série V annoncée précédemment

Montréal (Québec), le 16 mai 2017 – La Corporation Financière Power (TSX : PWF) (la « Financière Power » ou la « Société ») a annoncé aujourd'hui qu'en raison de la forte demande, les preneurs fermes ont exercé leur option, achetant ainsi 2 000 000 d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série V (les « actions de série V ») supplémentaires. Ceci porte à 10 000 000 le nombre d'actions de série V visées par l'émission publique par voie d'acquisition ferme annoncée précédemment pour un produit brut de 250 M\$. Les actions de série V seront émises au prix de 25,00 \$ chacune et donneront droit à un dividende annuel de 5,15 %. La clôture devrait avoir lieu le ou vers le 26 mai 2017. Les titres émis seront vendus par un consortium de preneurs fermes dirigé conjointement par BMO Marchés des capitaux, RBC Marchés des Capitaux, Banque Scotia et Valeurs Mobilières TD inc.

Les titres offerts n'ont pas été et ne seront pas inscrits en vertu de la *Securities Act of 1933* des États-Unis, en sa version modifiée, et ils ne peuvent être placés ni vendus aux États-Unis s'ils ne sont pas inscrits ou si une dispense applicable de l'obligation d'inscription n'a pas été obtenue. Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'une offre d'achat, et les titres ne doivent être vendus dans un État où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale.

À PROPOS DE LA FINANCIÈRE POWER

La Corporation Financière Power est une société de gestion et de portefeuille diversifiée qui détient des participations, directement ou indirectement, dans des sociétés du secteur des services financiers au Canada, aux États-Unis et en Europe. Elle détient également des participations diversifiées dans des sociétés industrielles établies en Europe. La Corporation Financière Power est membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter le site www.powerfinacial.com.

Ne pas distribuer à des services de presse américains ni diffuser aux États-Unis.

Déclarations prospectives

Certains énoncés dans le présent communiqué, autres que les énoncés d'un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s'appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de la Société. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre le rendement financier, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction; le lecteur ne doit pas oublier que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent porter, notamment, sur l'exploitation, les activités, la situation financière, les résultats financiers prévus, le rendement, les clients potentiels, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs continus et les stratégies de la Société et la clôture de l'émission des actions de série V. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'emploi de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

De par leur nature, les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes inhérents, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des prédictions, des prévisions, des projections, des attentes et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être atteints. Divers facteurs, qui sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales dans bien des cas, touchent les activités, le rendement et les résultats de la Société et de ses filiales ainsi que leurs entreprises. En raison de ces facteurs, les résultats réels peuvent différer sensiblement des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou prévus. Ces facteurs comprennent, notamment, l'incidence ou l'incidence imprévue de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des taux d'intérêt et des taux de change, des marchés des actions et des marchés financiers mondiaux, de la gestion des risques liés à la liquidité des marchés et au financement, des changements de conventions et de méthodes comptables ayant trait à la présentation de l'information financière (y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux estimations comptables critiques), l'incidence de l'application de modifications comptables futures, de la concurrence, des risques liés à l'exploitation et à la réputation, des changements liés aux technologies, à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes, de la capacité de la Société et de ses filiales à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance ainsi que du succès obtenu par la Société et ses filiales pour ce qui est de prévoir ou de gérer les facteurs susmentionnés.

Le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs et d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. L'information contenue dans les déclarations prospectives est fondée sur des hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, y compris les perceptions de la direction des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances, notamment qu'on ne s'attend pas à ce que les facteurs mentionnés dans le paragraphe qui précède, collectivement, aient une incidence importante sur la Société et sur ses filiales. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

À moins que les lois canadiennes applicables ne l'exigent expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes de l'entreprise de la Société et les facteurs et hypothèses importants sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés sont fournis dans ses documents d'information, y compris son plus récent rapport de gestion et sa plus récente notice annuelle, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedar.com.

– 30 –

**Pour de plus amples renseignements,
veuillez communiquer avec :**

M. Stéphane Lemay
Vice-président, chef du contentieux et secrétaire
514 286-7400